

PAR COURRIEL

Québec, le 30 septembre 2026

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2026-2027.165

[REDACTED]

Nous donnons suite à votre demande d'accès formulée en vertu de *la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après « Loi sur l'accès »), reçue le 18 septembre 2026, laquelle est ainsi libellée :

« Obtenir l'ensemble des grilles d'analyse des exigences physiques produites par le CPNSSS pour le secteur de la santé. » (*sic*).

Au terme des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant au libellé de votre requête.

Vous trouverez ci-annexé l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès.

Veuillez agréer, [REDACTED] l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information

[REDACTED]

Julien Sirois

p. j. 2